



Emails sans liste de diffusion

Par **NiTROX**, le **24/11/2010 à 13:46**

Bonjour,rnJe m explique je viens de creer ma societe et pour prospector j envoie des mails au societe suceptibles d etre interresses par mes services mais je ne travaille pas par liste de diffusion mais avec des adresses collectees sur le net (pages jaunes , epro) malheureusement certain me demandent de les supprimer de la liste de diffusion hors je n en ai pas que puis je ecrire a la fin des mails pour expliquer que je ne travaille pas par liste de diffusion et que je ne peux donc pas les retirer de celle ci surtout que je doit reprendre depuis le debut suite a un souci avec la personne qui s en occupait ? rnJe ne sais pas dans quel categorie mettre ma demande donc je l ai mise en droit general . rnMerci bien de votre attention

Par **NiTROX**, le **25/11/2010 à 14:03**

Pour l instant j ecrit ca en bas des mails : "Veuillez noter que nous ne travaillons pas par liste de diffusion , veuillez ne pas tenir compte de ce mail si celui-ci ne vous concerne pas ou si celui-ci vous est déjà parvenu auparavant." Mais je ne sais pas si je peux avoir des soucis ou pas :/

Par **mimi493**, le **25/11/2010 à 14:46**

Ce que vous avez fait est totalement illégal.rn1) Vous n'avez pas le droit de collecter des données personnelles comme ça, en les pompant sur d'autres.rn2) Vous traitez informatiquement des données personnelles (vous n'envoyez pas vos mails avec l'air du

temps), donc vous devez déclarer votre fichier à la CNIL et collecter loyalement.

Par **NiTROX**, le **03/12/2010 à 14:00**

je ne conserve pas les adresses ni même les envoie a qui que ce soit . Elles sont a disposition pour leur pub et je les contacte pour les informer de notre création ! Je ne vois pas l'illégalité la dedans ... rnJe vois aussi sur leur sites pour les mails hors c est bien eux qui les mettent donc on peut les contacter .. rnMerci mimi mais je ne comprend pas vraiment ta réponse donc je complète ?

Par **mimi493**, le **03/12/2010 à 15:20**

Vous dites que vous les avez collectés sur "pages jaunes". La publication n'est donc pas faite pour faire du spam mais pour être contacté par des CLIENTS. Vous utilisez des données collectées par d'autres, c'est illégal.rnrnLe fait de conserver ou non les adresses ne change rien, vous les avez utilisées pour [fluo]spammer[/fluo] alors qu'elles ont été collectées illégalement.